



SYNDICAT FRANCIEN  
COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

## QUAND LA PRÉVENTION SE TRANSFORME EN RÉPRESSION !!!

**C**a y est c'est parti, à l'issue des élections, la PIC et les préventeurs, nous montre un de leurs cotés obscurs, celui où ils décident seuls de ce qui est bien ou pas bien pour nous. Cela, sans concertation des membres du CHSCT, en tous cas pas à notre connaissance (Rappelons que suite au problème de santé de notre ancien élu, le siège est resté inoccupé pendant plusieurs mois).

Comme nous le savons tous, et nous sommes d'ailleurs très nombreux à nous en plaindre, il a été décidé que d'ores et d'avant sur la TOP, on ne devait plus mettre le sabot devant mais derrière les alimenteurs.

Ne discutez pas je vous dis que c'est pour votre bien.

Cette décision aurait été prise suite à l'intervention d'un ergothérapeute qui n'a, avouons le, pas grande habitude de ranger des BAKS, ou qui en a rangé 2 ou 3 pour lui permettre de rendre ce verdict.

En effet, comment peut-on dire qu'il est moins risqué pour le dos de mettre le sabot derrière ? Qu'éviter de se pencher limite les risques pour la colonne vertébrale ? Alors que suite à cette nouvelle initiative, il faudra mettre les BAKS derrière en faisant un demi-tour sur soi. Eviter alors les torsions du bassin relèvera du miracle, surtout sur tout ou partie de vacation.

Sans parler du risque de chute... Quand on pense qu'à l'époque où Le Louvre était traité en nuit sur la TOP 4, il avait été signalé et débattu lors du CHSCT, que les alimenteurs se retrouvaient en situation à risques lorsqu'ils posaient deux BAKS au sol derrière eux, on s'y perd. Le progrès serait-il passé par là ? Ou serait-ce qu'un changement de vision de la prévention ? Aujourd'hui, plus de risques de chute en cas de recul... On avait cas « faire gaffe ».

Et puis, ne discutons pas, on met le sabot derrière un point c'est tout. Ou presque... Puisque tout agent qui décidera de faire comme il en avait l'habitude se verra rappelé à l'ordre et s'il persiste recevra une jolie demande d'explication pouvant aller jusqu'à une sanction.

De telles méthodes sont parfaitement scandaleuses, elles nous rappellent étrangement le temps où un certain RT de nuit communiquait avec ses équipes à coup de D.E. C'en est même encore plus choquant puisque de telles méthodes sont accompagnées par des préventeurs.



Tant qu'à mettre des D.E, continuons dans le délire. Que la direction en mette aussi à ceux :

- **Qui lancent les paquets aux encombrants du 95 et qui font pas comme les préconisations du médecin de prévention**
- **Ceux qui portent les BAKS 2 par 2 à l'arrivée**
- **Ceux qui ne plient pas les jambes pour ramasser un BAK ou une lettre au sol**
- **Ceux qui rectifient les mauvaises adresses sur le courrier**
- **Ceux qui conduisent un prépa d'une main et tire un CV 300 ou un CE30 de l'autre**
- **Ceux qui téléphonent en conduisant un prépa**

Vous comprendrez pourquoi je préfère faire ça dehors



Et pourquoi pas tant qu'on y est :

- **Ceux qui n'ont pas de stylo**
- **Ceux qui urinent à côté de la cuvette**
- **Ceux qui ont les cheveux gras**
- **Ceux qui ont le nez qui coule**
- **Ceux qui ont un lacet défait**
- **Etc, etc...**

Bien entendu il n'y a pas que les agents concernés, certains encadrants se reconnaîtront. D'ailleurs comment fait-on pour sanctionner un encadrant « hors la loi » ?

S'il vous plait Mesdames et Messieurs nos dirigeants, avant de sanctionner, discutez avec vos équipes. Associer les agents que nous sommes, nos élus CHSCT et nos représentants du personnel. Vous verrez qu'il nous arrive tous d'avoir des bonnes idées... On a quelques neurones qui ne demandent qu'à fonctionner...



## BULETIN D'ADHESION A LA CFDT SF3C

SYNDICAT FRANCIEN  
COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

Madame  Monsieur

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

### POUR VOUS CONTACTER

Adresse personnelle : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone (personnel) : .....

Portable : .....

Email (personnel) : .....

Entreprise : .....

Établissement : .....

Code APE/NAF : .....

Activité ou convention collective : .....

Adresse : .....

Téléphone (professionnel) : .....

Fax (professionnel) : .....

Email (personnel) : .....

Employé / Ouvrier  
 Technicien / Agent de maîtrise  
 Cadre

Grade / Groupe  
 Fonction  
 Cadre  
 Non cadre

Métier : .....



cfdtsf3c.org

SYNDICAT FRANCIEN COMMUNICATION CONSEIL CULTURE  
23 rue d'Alleray 75015 PARIS  
Tél : 01 40 29 82 00  
Fax : 01 40 29 82 10  
contact@cfdtsf3c.org